



# CHARTRE DU VOLLEYEUR ET DE SON ENTOURAGE

Votre club s'engage à proposer un **service d'accueil du plus grand nombre** et à donner droit à une **formation de qualité**. Tous ceux qui désirent pratiquer le volley-ball et/ou le beach-volley, doivent pouvoir y trouver leur place auprès d'éducateurs et d'entraîneurs qui sont à leur écoute\*.

La pratique du volleyball et/ou du beach-volleyball doit être un **plaisir** pour chaque joueur et joueuse.

## Philosophie de l'entraînement au sein du club :

Etre **responsable et acteur** de sa propre formation de joueur et dans la formation d'un collectif convivial, soudé et compétitif, cela passe par la compréhension et la mise en place d'un certain nombre de principes et de règles de vie.

## **Règle n°1 : Droit au plaisir**

Mon volley, c'est mon plaisir ainsi que celui des autres **adhérents**. On doit le **respecter et réciproquement**.

C'est s'amuser, vivre des joies et des émotions fortes

C'est être avec des amis et se faire de nouveaux amis

C'est apprendre à faire partie d'une équipe

C'est apprendre à gagner et à perdre.

## **Règle n°2 : Droit au respect**

Comme tout le monde, j'ai droit au respect de chacun : mes coéquipiers, mes éducateurs/entraîneurs, mes supporters/spectateurs.

## **Règle n°3 : Droit à la différence**

Je ne peux pas être un professionnel, mais je peux le devenir.

Peu importe ma religion, ma culture, mon niveau sportif, nous sommes tous à égalité au sein du club.

## **Règle n°4 : Droit à la responsabilité**

J'ai aussi sur le terrain, comme dans la vie de tous les jours, des obligations et des devoirs :

- politesse envers les éducateurs, les dirigeants du club, les autres joueurs et les personnes qui m'entourent

- soin du matériel et des locaux (taper les ballons de volley au pied les abime)

Je m'engage à participer à un maximum de tournois, à respecter les horaires d'entraînements et à prévenir suffisamment tôt d'une absence à un entraînement comme à un match/tournoi.

Je m'informe des dates et heures de convocation aux matchs à la fin de chaque entraînement.

## **Règle n°5 : Devoir de respect**

Je représente un sport, un club, une équipe donc je dois par mon attitude, être porteur de certaines valeurs : convivialité, respect de l'adversaire, de mes coéquipiers, de mon entourage, de l'arbitre, des dirigeants, des agents municipaux et du public.

Je me comporte en vrai sportif et joue avec fair-play.

Je me dois d'avoir des **attitudes positives** à l'entraînement :

- avoir envie de progresser, encourager et aider les nouveaux à progresser

- ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres

- respecter les consignes, accepter les remarques des éducateurs/entraîneurs : toute insulte, propos vulgaires ou mauvais comportement pourra conduire à l'exclusion de l'entraînement.

- m'organiser et tenir mes engagements.

A l'entraînement et en match, je **donne le meilleur de moi-même, victoire ou défaite, j'apprends**.

Si je respecte les règles, l'arbitre, mon entourage et mes adversaires, que je gagne ou que je perde, j'ai droit au respect.



# CHARTRE DU VOLLEYEUR ET DE SON ENTOURAGE

## Règle n°6 : Devoir de citoyen

A mon arrivée, je salue tout le monde au gymnase, parents, copains, entraîneurs, dirigeants et bénévoles. La salle de sport est l'endroit où je joue avec mon équipe. J'en prends soin, mes chaussures et mes affaires sont propres. Je jette mes déchets et ne laisse rien derrière moi et si besoin, je ramasse les déchets de mes coéquipiers. Je ferme la porte des vestiaires et fais attention en y entrant. Le vestiaire est un espace partagé lui aussi, je range mes affaires pour laisser de la place aux autres adhérents. De même, je fais attention de ne pas crier dans les vestiaires. Pendant les entraînements, je prends ma gourde à la pose dans le gymnase. Les téléphones portables doivent rester au vestiaire et ne pas être consultés pendant l'entraînement (sauf sur demande du coach).

## Règle n°7 : Devoir de bonne présentation

Je me présente toujours avec ma tenue de sportif, à savoir : chaussures, genouillères, vêtements de sport, cheveux attachés si besoin et ma bouteille d'eau ou gourde (que je pose à côté du terrain).

Je mâche les chewing-gums à l'extérieur de la salle de sport.

Je n'ai pas de portable lors des entraînements (celui-ci sera rangé au vestiaire au début de l'entraînement).

Je ne m'absente pas du terrain ou du gymnase sans l'autorisation de l'éducateur/entraîneur.

Je rejoins mon groupe rapidement devant l'entraîneur pour écouter son discours (consignes d'entraînements, horaires...).

J'aide à la mise en place du matériel en début de séance (poteaux, filets, plots ...), je range le matériel à la fin de chaque séance et je participe au comptage des ballons.

Je **participe à au moins deux actions** du club (arbitrages, organisation de tournois, partenariats, évènements ponctuels en salle ou à l'extérieur) afin de faire partie **intégrante de la vie de mon club**.

## Règle n°8 : Place du parent

J'accompagne mon enfant jusqu'à l'intérieur du gymnase et m'assure de la présence d'un entraîneur avant de partir. De même, je viens chercher mon enfant à l'intérieur du gymnase. Je m'intéresse au calendrier des tournois et matchs de mon enfant et j'essaie, dans la mesure du possible, de l'accompagner lors des rencontres à l'extérieur ou d'aider à la réception des tournois à domicile (ex : préparer un gâteau pour le goûter, amener une boisson, laver les maillots après la compétition ...).

Je peux regarder les entraînements mais je ne dois interférer ni lors des entraînements ni lors des matchs. Tout comportement inapproprié à l'égard d'un adhérent pourra conduire à une exclusion du gymnase et à un signalement aux dirigeants qui statueront sur les actions à mettre en œuvre.

**Les éducateurs sont à la disponibilité des parents pour exposer (et non justifier) les choix avant ou après les entraînements, mais jamais pendant les séances ou devant les athlètes. Des rendez-vous peuvent être pris avec les éducateurs et dirigeants afin d'échanger sur vos préoccupations.**

## Règle n°9 : Participation à la vie du club

Je viens assister à l'Assemblée Générale qui se déroule une fois par an et essaie de me rendre disponible lors des manifestations organisées par le club.

## Règle N°10 : Comportements inappropriés

Les incivilités, agressions verbales, physiques, dégradations et tout comportement inapproprié fera l'objet d'un signalement aux dirigeants qui statueront sur les actions à mettre en œuvre et peut conduire à mon exclusion.

Nous, dirigeants, éducateurs, cadres de l'ASPTT CAEN, comptons sur vous, adultes, parents, enfants, pour que soient appliquées ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans un club.

**\*Le club se doit d'être un service d'accueil du plus grand nombre. Toutefois :**

**A. Cet accueil ne pourra se faire qu'en relation avec les capacités d'encadrement et les moyens dont dispose le club.**



## CHARTRE DU VOLLEYEUR ET DE SON ENTOURAGE

*B. De même, il ne peut se faire au détriment de la qualité de l'entraînement, qualité nécessitée par la volonté et le devoir de formation qui nous incombent afin de permettre aux plus jeunes de pouvoir renouveler les effectifs de nos équipes.*

*C. La formation de tous ne saurait ainsi se faire au détriment de la formation de nos meilleurs joueurs et joueuses. Des moyens d'encadrement et/ou d'organisation doivent être trouvés pour permettre à tous de recevoir la formation qu'ils méritent en fonction de leurs propres capacités.*